

## Compte rendu du Comité de Programmation Du 25 avril 2019

### Collège public

Membres publics titulaires		Membres publics suppléants	
Madame Martine ALYRE	Présente	Monsieur Pierre LEROY	Excusé
Monsieur Christian GROSSAN	Présent	Monsieur Jean-Paul HOFFMANN	Excusé
Monsieur Maurice DUFOUR	Excusé	Monsieur Gérard FROMM	Excusé
Monsieur Jean CONREAUX	Présent	Monsieur Camille FAURE	Excusé
Monsieur Jean Louis PONCET	Excusé	Monsieur Jacques BONNARDEL	Présent
Madame Laura FOURNIER	Présente	Monsieur Jean-Luc BRUN	Excusé
Monsieur Hervé BUISSON	Absent	Monsieur Jean-Michel TIROLE	Absent
Monsieur Emmanuel SILVESTRE	Excusé	Monsieur Vincent BONNARDEL	Excusé
Monsieur Jean LAGIER TOURENNE	Excusé	Monsieur François PHILIP	Excusé

**Publics 5 / 9 voix délibérantes**

### Collège privé

Membres privés titulaires		Membres privés suppléants	
Monsieur Jacques DEMOULIN	Excusé	Monsieur Jean-Pierre LAMIRAL	Excusé
Monsieur Luc MARCHELLO	Présent	Monsieur Nassire HADJOUT	Présent
Monsieur Joël PRUVOT	Présent	Madame Nathalie MARTIN	Présente
Madame Dominique BAYARD	Présente	Monsieur Michel ROUSSEAU	Excusé
Madame Claire ANDRES	Excusée	Monsieur Alexandre GOYET	Excusé
Madame Miren KERBRAT	Présente	Madame Myriam JAMAL	Excusée
Madame Carine PIONETTI	Présente	Madame Claire MARCOZ	Excusée
Monsieur Olivier ANTOYE	Présent	Madame Bénédicte MAZAS	Excusée
Madame Marion DOUARCHE	Excusée	Monsieur Nicolas BERGER	Absent
Monsieur Samuel LAVERGNE	Présent	Monsieur Jean-François ALBRAND	Excusé

**Privés 7 / 10 voix délibérantes**

**Membre invité présent :** Madame Anne Marie FORGEOUX, Conseillère régionale et Robert GENTILI,  
**Participant à la réunion :** Caroline MACLE, GAL Pays du Grand Briançonnais

La règle du double quorum prévoyant que la moitié des 19 membres du Comité de programmation ayant voix délibérante soit présente et que parmi ces membres présents, au moins la moitié soit des membres du collège privé, est ainsi vérifiée.

**Nombre de partenaires publics et privés obligatoires pour obtenir le quorum : 10**

**Nombre de membres présents ayant voix délibérante : 12**

**Nombre de partenaires privés obligatoires pour obtenir le double quorum : 5**

**Nombre de partenaires privés présents ayant voix délibérante : 7**

En date du 25 avril 2019, le comité de programmation du GAL Pays du Grand Briançonnais s'est tenu à la salle 1000 club dans la Commune d'Eygliers. Madame Martine ALYRE, Présidente du comité de programmation, ouvre la séance à 17h05.

La règle du double quorum est vérifiée. Sont présents à l'ouverture de la séance et ayant droit de vote, 5 membres du collège public et 7 membres du collège privé.

---

### **Ordre du jour :**

#### **1/ Nouveau projet présenté en opportunité**

- Valorisation des essences forestières locales à travers le développement d'offres touristiques orientées vers le bien-être – développement de la sylvothérapie.  
*Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras.*

#### **2/ Informations sur les projets en cours de réalisation**

#### **3/ Modification de la maquette financière**

#### **4/ Ouverture des appels à projets**

#### **5/ Informations diverses**

---

#### **1/ Nouveau projet présenté en opportunité**

Document mis à disposition :

Une feuille de route pour analyser le nouveau projet présenté en opportunité : la fiche action à laquelle le projet doit répondre est rappelée ainsi que les deux critères obligatoires d'opportunité (grille d'opportunité) qui doivent être renseignés : Réponse à la stratégie du GAL et Pertinence territoriale.

**Valorisation des essences forestières locales à travers le développement d'offres touristiques orientées vers le bien-être – développement de la sylvothérapie**  
**Office de tourisme du Guillestrois et du Queyras**

FICHE ACTION 8

Après avoir excusé son Président, la Directrice de l'office de tourisme Guillestrois Queyras présente le projet LEADER envisagé.

**Objectifs :**

- Valoriser le patrimoine forestier et son potentiel touristique auprès des clientèles de proximité
- Dynamiser l'automne et le printemps par la création d'offre valorisant ces deux saisons / Désaisonnaliser l'économie touristique
- Développer une offre de loisir quasi inexistante sur le territoire
- Structurer une offre de ressourcement pour asseoir le positionnement touristique du territoire
- Répondre aux nouvelles attentes des clientèles endogènes et exogènes ;
- Sensibiliser les professionnels du territoire (touristiques, artisans, forestier) aux bienfaits de la ressource sylvicole et les encourager à développer des offres coordonnées et respectueuse de la ressource
- Mobiliser l'outil Marque valeur Parc déployée du Parc du Queyras

**Actions :**

- Définition du concept de sylvothérapie adaptée aux ressources locales (naturelles et humaines) ;
- Mise en réseau des acteurs sylvicoles, touristiques et de l'artisanat ;
- Formaliser un parcours client endogène et exogène au territoire ;
- Formaliser un plan d'action pour structurer et proposer une offre de sylvothérapie complète (expériences, produits, nuitées etc.) ;
- Mettre en place un programme de Formation - action à l'intention des sociopros sur 1 an
- Concevoir et décliner un plan de communication dédié, en lien avec la stratégie du territoire (définition du concept de communication et construction d'opérations de communication)
- Recruter un prestataire Attaché-e de presse

<b>Coût total du projet : 84 544 € TTC sur 1 an / plafonné à 60 000 €</b>			
Frais salariaux	10 908 €	Prestation AMO	40 000 €
Coût indirects (15% des frais salariaux)	1 636 €	Formation action des socio pro	10 000 €
Communication	20 000 €	Attaché de presse	2 000 €

**Questions/Réponses avec le porteur :**

Les premières demandes portent sur la place de la sculpture (du pin cembro par exemple) dans l'offre proposée. Il est répondu que plusieurs activités peuvent être liées, l'art thérapie pourrait faire partie de l'offre. A ce stade il faut plutôt rester ouvert à toute possibilité et « tricoter » pour en créer

le package. Tout le monde sera contacté. Puis dans un second temps, il sera possible de fixer des critères.

Il est demandé de préciser si les touristes sont le public ciblé. Ils en font partie mais la priorité porte sur la population locale ; un magazine va sortir à destination des habitants avec pour objectif de rendre davantage la population ambassadrice de son territoire. Pour cela, il faut se démarquer, proposer des nouveautés et l'office doit communiquer pour l'expliquer. Il faut également noter que la migration d'agrément est de plus en plus forte. On ne choisit plus son lieu de vie seulement pour le travail. Avec le développement d'internet, le choix du lieu repose aussi sur les attraits du territoire.

Il est demandé si le programme de formation est déjà défini. C'est encore en projet. Une partie pourra concerner aussi les scolaires.

Les dépenses de communication sont précisées : il ne s'agit pas de financer des actions régaliennes ou les supports globaux de communication de l'office. Le besoin d'aide concerne le lancement de l'offre afin d'avoir un coup de projecteur, il faut que ça marque pour garantir le succès. Il est également nécessaire d'innover dans les supports de communication, mais aussi de mettre en relation les actions et en cohérence le parcours client.

Une seule offre de sylvothérapie est connue à ce jour dans les Vosges.

L'office ne vise pas d'obtention de label. Il existe déjà sur le territoire la marque Parc et l'Unesco. L'objectif principal est surtout le maillage entre les acteurs.

D'autres questions portent sur les attendus en fréquentation : L'estimation du nombre de clients à venir n'a pas encore été faite. Le ciblage du public est réalisé : Ile de France, Rhône Alpes, PACA, Belgique – et Italie surtout en été.

Il est envisagé de revisiter un guide de marque et la charte graphique pour pouvoir intégrer de nouvelles offres. Le travail se fait sur les 4 saisons avec une brochure unique pour l'année. La communication sur l'automne est déjà engagée en mettant en valeur les couleurs de forêts de mélèze. L'office organise également des événements en cœur de saison qu'il décale progressivement en intersaison ; pour le festival Potes de Marmot's on mesure l'impact positif auprès des restaurateurs.

Le partenariat avec le PNR est déjà engagé via le projet PITER dans le cadre de son volet recherche. La marque Parc sera valorisée à travers la nouvelle offre proposée.

Une dernière question porte sur la mobilisation des hébergeurs hors saison. L'observatoire touristique démontre une même fréquentation en juin qu'en octobre surtout pour chambres hôtes meublés et gîte. Ils jouent le jeu. La centrale de réservation a de bon résultats.

#### **Débat et vote :**

La directrice a très bien défendu le projet. Ce ne sont pas tous les offices de tourisme qui visent autant le développement d'activités en automne et une unique communication annuelle.

Il est apprécié de créer une offre à partir des ressources locales.

Les frais salariaux paraissent élevés. Le travail est mené sur les quatre saisons ce qui n'est pas simple et justifie de mettre les moyens. Il faut allonger les saisons, faire venir les familles, c'est un moyen qui sort de l'ordinaire et en plus ouvert aux familles. Le projet vise à valoriser l'histoire du Queyras et à proposer une activité hors ski. La randonnée proposée dans l'offre sera compatible avec la pratique de la chasse car les programmes et les parcours seront connus en avance.

Diversification et bien pour ceux qui ne sont pas ski

<b>Réponse aux critères obligatoires d'opportunité :</b>	
Cohérence par rapport à la stratégie du GAL :	Oui
Pertinence territoriale démontrée :	Oui

La Présidente met ce projet au vote pour l'opportunité.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	10 (dont 5 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Conflit d'intérêt	0
Nombre de voix exprimées	12
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	12

**Décision du comité de programmation : Vote Avis d'opportunité Favorable**

**Position de la Région : Favorable, ce projet est pertinent et il permet de diversifier l'offre**

## 2/ Informations sur les projets en cours de réalisation

En 2018, deux projets ont été réalisés et payés.

- SARL Brasserie B3 : Développement et pérennisation de la brasserie bio de Briançon
- Association Groupement pastoral du Val d'Izoard : Acquisition d'une machine à traire mobile d'alpage neuve



Plusieurs projets de l'association échanges paysans 05 et de la SCIC Abattoir des Hautes Vallées sont en cours de paiement pour des demandes d'acompte et de solde.

### 3/ Modification de la maquette financière

Fiche action	Prévision de l'enveloppe FEADER si tous les dossiers déposés sont programmés	FEADER enlevé / ajouté	Nouvelle enveloppe financière FEADER	Commentaires
FA1 augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat	3 250,41 €	- 3 250,41 €	0 €	Ne pas relancer d'appel à projet
FA2 diminuer les dépenses énergétiques des logements	12 420 €	+ 3 250,41 €	15 670,41 €	Coût d'opération(s) finançable proche de 30 000 € si taux d'aides à 90 % / peu de demandes reçues Projet mené par le PETR en 2020 qui engendrera peut-être des besoins
FA3 mobilité soutenable et durable	46 456,20 €	-	46 456,20 €	Coût d'opération(s) finançable proche de 100 000 € si taux d'aides à 90 % Projet mené par le PETR en 2020 qui engendrera peut-être des besoins
FA4 opportunité économiques et besoins en compétences	78 876,15 €	- 15 000 €	63 876,15 €	Coût d'opération(s) finançable proche de 120 000 € si taux d'aides à 90 %
FA5 transmission reprise entreprises	24 016,14 €	- 24 016,14 €	0 €	Ne pas relancer d'appel à projet pour 2019. Attendre si des besoins sont identifiés par les projets en cours Réorientation possible vers la coopération avec d'autres territoires
FA6 aide entreprises	32 301,21 €	-	32 301,21 €	Coût d'opération(s) finançable proche de 270 000 € si taux d'aides à 20 %

FA7 consommer local et circuits courts	39 727,02 €	+ 15 000 €	54 727,02 €	Coût d'opération(s) finançable proche de 100 000 € si taux d'aides à 90 %
FA8 tourisme endogène de proximité	32 400 €	+ 24 016,14 €	56 416,14 €	Coût d'opération(s) finançable proche de 100 000 € si taux d'aides à 90 %
FA9 coopération	180 000 €	-	180 000 €	3 à 4 projets attendus

La Présidente met au vote ces modifications de la maquette financière.

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	10 (dont 5 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Nombre de voix exprimées	12
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	12

**Décision du comité de programmation : Vote Favorable**

#### 4/ Ouverture des appels à projets

FA3 mobilité soutenable et durable	Ouverture le 2 mai – Clôture le 15 juillet Ouverture en septembre – Clôture le 15 décembre
FA6 aide entreprises	Ouverture le 2 mai -- Clôture le 15 juillet Ouverture en juillet -- Clôture en septembre Ouverture en octobre -- Clôture le 15 décembre
FA2 diminuer les dépenses énergétiques des logements FA4 opportunité économiques et besoins en compétences FA7 consommer local et circuits courts FA8 tourisme endogène de proximité	Relevé des fiches projets déposées tous les 15 du mois de mai à décembre
FA9 coopération	Ouvert depuis le 8 février jusqu'au 15 décembre Relevé des fiches projets déposées tous les 15 du mois

Les modifications des fiches actions 7 et 8, votées lors du comité de programmation du 07 avril 2019, entrent en vigueur à l'ouverture des nouveaux appels à projets .

La Présidente met au vote l'ouverture de nouveaux appels à projets

Nombre de membres ayant droit de vote avant conflit d'intérêt	10 (dont 5 membres du collège public et 7 membres du collège privé)
Nombre de voix exprimées	12
Avis défavorable	0
Avis favorable sous réserve	0
Avis favorable	12

**Décision du comité de programmation : Vote Favorable**

---

### 5/ Informations diverses

Il est proposé d'organiser le prochain comité le jeudi 13 juin à 17h à Arvieux, éventuellement dans les locaux du Parc du Queyras.

Aucune autre question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, le comité de programmation est conclu à 18h35. Un compte rendu est édité.

Le 07 août 2019

La Présidente du GAL  
Martine ALYRE

